

**Question orale de P. DEBRY, Conseiller communal, relative à la fermeture du Coin Propreté de la rue de la Rosée**

Dans le cadre du contrat de Quartier Compas, a été installé un « Coin Propreté » permettant aux riverains d'y déposer certains déchets.

Le budget qui y était prévu s'élevait à 30.552€ pour l'aménagement du petit parc à container et de 134.000€ pour assurer le fonctionnement du parc et développer des actions de sensibilisation. A noter que ce montant couvrait une période de 4 ans et était financé à 95% par la Région.

Je voudrais tout d'abord savoir combien à réellement coûté ce projet ?

Ensuite, quel est le bilan que l'on peut en tirer, en termes d'amélioration de la propreté et de réduction des clandestins ?

Quelle quantité de déchets y a été récoltée ?

Enfin et surtout, pourquoi arrêter un tel projet dès le moment où il n'est plus subsidié ?

Nous avons toujours plaidé pour que les projets initiés dans le cadre des contrats de quartier soient pérennes et ne se limitent pas à la durée de ceux-ci. C'est contre-productif pour l'image des pouvoirs publics et de la commune en particulier, sans parler de la réduction objective du service offert au citoyen.

Philippe Debry,

Le 22 janvier 2018